

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 28 juin 2018

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 28 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Martine CESARI - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Bernard JACQUIER - Didier KHELFA - Richard MALLIÉ - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Jean-Pierre SERRUS - Martine VASSAL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ - Gaby CHARROUX - Maryse JOISSAINS MASINI - Eric LE DISSÈS - Danielle MILON.

Monsieur le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 029-3913/18/BM

■ Attribution de subventions à Aix-Marseille Université pour l'organisation de manifestations et de colloques - Approbation d'une convention

MET 18/7601/BM

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Suite à la signature de la convention cadre de partenariat entre Aix-Marseille Université et la Métropole, il vous est proposé de soutenir des manifestations et actions qui valorisent du travail des équipes universitaires et de recherche.

En effet, elles contribuent à accroître notre notoriété scientifique et à développer le caractère innovant du territoire. Dans ce cadre, la Métropole Aix-Marseille Provence apporte une aide financière limitée complémentaire des autres financeurs.

Aussi, il vous est proposé de valider le soutien financier aux manifestations et actions portées par Aix-Marseille Université avec une incidence financière totale de 68 400€, comme suit :

- 1 200€ pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *Analyse harmonique des équations aux dérivées partielles elliptiques et paraboliques* », du 23 au 25 avril 2018, organisé par l'I2M, Institut de Mathématiques de Marseille.

- 2 500€ pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *Les passagers indisciplinés : enjeux juridiques et opérationnels* », le 14 mai 2018, organisé par l'IFURTA, Institut de Formation et de Recherche en Transport Aérien.

- 5 000€ pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *32^{èmes} journées d'étude 2018 sur la parole* », du 4 au 8 juin 2018, organisé par le LPL, Laboratoire Parole et Langage.

- 3 000€ pour l'aide à l'organisation du colloque international « *L'accord amiable : et après ?* », le 8 juin 2018, organisé par le CDE, Centre de Droit Économique.

Signé le 28 Juin 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 25 juillet 2018

- 2 500€ pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *L'Écosse du 21^{ème} siècle en lettres et en images : dialogismes spatiaux et temporels* », du 14 au 15 juin 2018, organisé par le LERMA, Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur le Monde Anglophone.
- 2 500€ pour l'aide à l'organisation de la manifestation internationale sur le thème « *3^{ème} école d'été sur la pratique du droit international du droit humain* », du 18 au 29 juin 2018, organisée par le CERIC, Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et Communautaires.
- 3 000€ pour l'aide à l'organisation d'une action de diffusion de la culture scientifique mise en place dans le cadre de l'événement Les Dimanches de la Cannebière sur le thème « *Souk des Sciences 2018* », le 24 juin 2018, organisée par la Cellule de Culture Scientifique et Technique.
- 1 000€ pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *Le programme national Physique et Chimie du milieu interstellaire* », du 25 au 29 juin 2018, organisé par le laboratoire PIIM, Physique des Interactions Ioniques et Moléculaires.
- 7 000€ pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *Les 17^{èmes} journées Louis-André Gérard Varet* », du 25 au 26 juin 2018, organisé par le GREQAM, Groupement de Recherche en Économie Quantitative d'Aix-Marseille.
- 4 000€ pour l'aide à l'organisation de la manifestation internationale sur le thème « *4^{ème} congrès national sur la résilience* », du 28 au 30 juin 2018, organisé par le LPED, Laboratoire Population, Environnement, Développement.
- 5 000€ pour l'aide à l'organisation du championnat régional sur le thème « *Innitiativ'Lab* », le 23 mai 2018, organisé par le SUIO, Service Universitaire d'Orientation et d'Information.
- 3 000€ pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *quelle responsabilité culturelle pour l'entreprise ?* », du 21 au 22 juin 2018, organisé par le CREEADP, Centre de Recherches en Éthique Économiques et des Affaires et Déontologie Professionnelle.
- 4 500€ pour l'aide à l'organisation de la 5^{ème} édition des rencontres des études africaines en France sur le thème « *Afrique enchantée, Afrique en chantiers* », du 9 au 12 juillet 2018, organisée par le LPED, Laboratoire Population, Environnement, Développement.
- 3 000€ pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *égalité, genre et Constitution* », du 7 au 8 septembre 2018, organisé par l'ILF, Institut Louis Favoreu.
- 4 000€ pour l'aide à l'organisation de la manifestation mise en place dans le cadre de l'événement européen intitulé la Nuit européenne des Chercheurs sur le thème « *1001 historiens* », le 28 septembre 2018, organisée par la Cellule de Culture Scientifique et Technique, CCST.
- 2 000€ pour l'aide à l'organisation colloque international sur le thème « *du pouvoir exécutif au pouvoir gouvernemental. Réflexion sur la notion de pouvoir exécutif à partir de la V^e République* », le 4 octobre 2018, organisé par l'ILF, Institut Louis Favoreu.
- 3 000€ pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *sentiment, nature, intersubjectivité : la compréhension fichtéenne de la réalité* », du 4 au 6 octobre 2018, organisé par l'IHP, Institut d'Histoire de la Philosophie.
- 1 000€ pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *poétiques des énoncés inconvenants et paradoxaux* », du 11 au 12 octobre 2018, organisé par le CIELAM, Centre Interdisciplinaire d'Études des Littératures d'Aix-Marseille.
- 1 500€ pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *présider la République : perspectives historique, politique et sociale de l'exercice du pouvoir par le chef de l'État* », du 18 au 19

Signé le 28 Juin 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 25 juillet 2018

octobre 2018., organisé par le CERHIIP, Centre d'Études et de Recherches d'Histoire des Idées et des Institutions Politiques.

- 1 700€ pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « médiation et internormalité, regard France-Canada », le 19 octobre 2018, organisé par le CDE, Centre de Droit Économique.

- 3 500€ pour l'aide à l'organisation de la manifestation sur le thème « 15^{ème} symposium d'archéologie navale », du 22 au 27 octobre 2018, organisée par le CCJ, Centre Camille Jullian.

- 1 500€ pour l'aide organisation du colloque international sur le thème « la table ronde de droit administratif comparé », du 2 au 3 novembre 2018, organisé par le CRA, Centre de Recherches Administratives.

- 1 500€ pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « Paris/Londres 1918-2018 : les relations franco-britanniques revisitées », du 15 au 17 novembre 2018, organisé par le LERMA, Laboratoire d'Études et de Recherche sur le Monde Anglophone.

- 1 500€ pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « raisonnement par cas, raisonnement de proportionnalité », du 29 au 30 novembre 2018, organisé par le LTD, Laboratoire de Théorie du Droit.

Tableau récapitulatif des subventions accordées pour les manifestations/colloques :

Organisateur	Manifestation / Colloque	Date	Subventions N-1 et N-2	Subvention demandée	Budget prévisionnel co financeurs	Montant proposé
L'I2M, Institut de Mathématiques Marseille GU 2018.00809	« Analyse harmonique des équations aux dérivées partielles elliptiques et paraboliques », à Marseille sur le campus de Luminy au CIRM	Du 23 au 25 avril 2018	N-1 : 0€ N-2 : 0€	1 200€	6 400€ Co financeurs : 1 450€ Ville de Marseille 2 750€ FIR AMU 1 000€ ressources propres I2M	1 200€ Soit 18, 7% du budget prévisionnel
L'IFURTA, Institut de Formation et de Recherche en Transport Aérien GU 2018.00797	« Les passagers indisciplinés : enjeux juridiques et opérationnels », sur le campus aixois	Le 14 mai 2018	N-1 : 0€ N-2 : 5 000€	2 500€	12 810€ Co financeurs : 6 250€ droits inscription 3 060€ AMU 1 000€ sponsors (aéroport AM, revue aéronautique)	2 500€ Soit 19, 5% du budget prévisionnel
Le LPL, Laboratoire Parole et Langage GU 2018.00820	« 32 ^{èmes} journées d'étude 2018 sur la parole », sur le campus aixois ALLSH	Du 4 au 8 juin 2018	N-1 : 0€ N-2 : 5 000€	5 000€	39 565€ Co financeurs : 3 200€ CD 13 26 760€ droits inscription 2 190€ FIR AMU 2 415€ ressources propres LPL	5 000€ Soit 12, 6 % du budget prévisionnel
Le CDE, Centre de Droit Économique GU : 2018.00660	« L'accord amiable : et après ? », sur le campus aixois	Le 8 juin 2018	N-1 : 5 000€ N-2 : 8 200€	3 000€	10 020€ Co financeurs : 3 000€ CR Paca 3 020€ ressources propres CDE 1 000€ sponsor CA Alpes Provence	3 000€ Soit 29, 9% du budget prévisionnel
Le LERMA, Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur le Monde Anglophone GU 2018.00811	« L'Écosse du 21 ^{ème} siècle en lettres et en images : dialogismes spatiaux et temporels », sur le campus aixois de la Maison de la Recherche	Du 14 au 15 juin 2018	N-1 : 3 000€ N-2 : 5 000€	2 500€	9 860€ Co financeurs : 2 000€ CD 13 1 000€ université de Bretagne 1 100€ droits inscription 1 260€ FIR AMU 2 000€ ressources propres LERMA	2 500€ Soit 25, 3 % du budget prévisionnel
Le CERIC, Centre d'Etudes et de	« 3 ^{ème} école d'été sur la pratique du droit international	Du 18 au 29 juin 2018	N-1 : 14 500€ N-2 : 9 500€	2 500€	21 575€ Co financeurs :	2 500€ Soit 11, 6 % du budget

Signé le 28 Juin 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 25 juillet 2018

Métropole Aix-Marseille-Provence
ECO 029-3913/18/BM

Recherches Internationales et Communautaires	<i>du droit humain</i> », sur le campus aixois				15 375€ droits inscription 2 000€ AMU 1 700€ ressources propres CERIC	prévisionnel
GU : 2018.00816						
La Cellule de Culture Scientifique et Technique.	« <i>Souk des Sciences 2018</i> », à Marseille sur la Cannebière	Le 24 juin 2018	N-1 : 3 000€ N-2 : 3 000€	3 000€	16 700€ Co financeurs : 4 000€ CR PACA 3 500€ CD 13 6 200€ AMU	3 000€ Soit 18% du budget prévisionnel
GU : 2018.00813						
Le laboratoire PIIM, Pysique des Interactions Ioniques et Moléculaires	« <i>Le programme national Physique et Chimie du milieu interstellaire</i> », à Marseille, Pharo et campus de saint Jérôme	Du 25 au 29 juin 2018	N-1 : 0€ N-2 : 0€	1 000€	41 250€ Co financeurs : 1 000€ CD 13 1 000€ Ville de Marseille 10 800€ CNRS 1 200€ Société Française d'exobiologie 1 000€ AMU 21 750€ droits inscription 3 500€ sponsors	1 000€ Soit 2, 4 % du budget prévisionnel
GU 2018.00854						
Le GREQAM, Groupement de Recherche en Économie Quantitative d'Aix-Marseille.	« <i>Les 17^{èmes} journées Louis-André Gérard Varet</i> », à Aix, Conservatoire Darius Milhaud	Du 25 au 26 juin 2018	Porté par AMU : N-1 : 0€ N-2 : 0€ Porté par le CNRS : N1 : 7 000€ N2 : 11 000€	7 000€	54 853€ Co financeurs : 4 000€ CR Paca 3 000€ CG 13 31 249€ droits inscription 2 604€ AMU 7 000€ ressources propres GREQAM	7 000€ Soit 12, 7 % du budget prévisionnel
GU : 2018.00769						
Le LPED, Laboratoire Population, Environnement, Développement	« <i>4^{ème} congrès national sur la résilience</i> », à Marseille au Pharo et sur le campus de Luminy.	Du 28 au 30 juin 2018	N-1 : 0€ N-2 : 0€	4 000€	242 200€ Co financeurs : 5 000€ CR PACA 3 000€ CD 13 3 000€ Ville de Marseille 208 500€ droits inscription 7 000€ IRD 1 700€ FIR AMU 5 000€ VEOLIA 5 000€ autres sponsors	4 000€ Soit 1, 6% du budget prévisionnel.
GU 2018.00823						
Le SUIO, Service Universitaire d'Orientation et d'Information.	« <i>Innitativ'Lab</i> », sur le campus aixois de la Faculté de Droit et de Sciences Politiques	Le 23 mai 2018	N-1 : 13 000€ N-2 : 0€	9 000€	20 000€ Co financeurs : 2 000€ CR PACA 1 000€ CD 13 8 000€ ressources PREEPITE AMU	5 000€ Soit 25% du budget prévisionnel
GU 2018.00850						
Le CREEADP, Centre de Recherches en Éthique Économiques et des Affaires et Déontologie Professionnelle.	« <i>quelle responsabilité culturelle pour l'entreprise ?</i> », sur la campus aixois.	Du 21 au 22 juin 2018	N-1 : 3 000€ N-2 : 3 000€	3 000€	7 510€ Co financeurs : 600€ droits inscription 1 500€ AMU 2 410€ ressources propres CREEADP	3 000€ Soit 39, 9% du budget prévisionnel
GU 2018.00878						
Le LPED, Laboratoire Population, Environnement, Développement	« <i>Afrique enchantée, Afrique en chantiers</i> », à Marseille sur le campus Saint Charles et Vielle Charité.	Du 9 au 12 juillet 2018	N-1 : 0€ N-2 : 0€	4 500€	47 507€ Co financeurs : 3 000€ CD 13 3 000€ Ville de Marseille 25 000€ CNRS 3 500€ IRD 3 507€ FIR AMU 5 000€ LPED	4 500€ Soit 9, 5% du budget prévisionnel
GU 2018.00825						
L'ILF, Institut Louis Favoreu.	« <i>égalité, genre et Constitution</i> », sur le campus aixois.	Du 7 au 8 septembre 2018	N-1 : 6 000€ N-2 : 3 500€	4 000€	19 690€ Co financeurs : 5 000€ CD 13 1 000€ FDSP 1 395€ FIR AMU 8 295€ ressources	3 000€ Soit 15, 3% du budget prévisionnel.
GU 2018.00885						

Signé le 28 Juin 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 25 juillet 2018

					propres ILF	
La CCST, Cellule de Culture Scientifique et Technique GU 2018.00884	«1001 historiens », à Marseille Dock des Suds et établissements scolaires	Le 28 septembre 2018	N-1 : 8 000€ N-2 : 3 000€	5 000€	79 000€ Co financeurs : 14 000€ CR PACA 17 400€ CD 13 5 000€ Ville de Marseille 16 000€ Commission Européenne 1 000€ CNRS 1 000€ IRD 1 000€ INSERM 18 600€ AMU	4 000€ Soit 5,1% du budget prévisionnel
L'ILF, Institut Louis Favoreu GU 2018.00883	« du pouvoir exécutif au pouvoir gouvernemental. Réflexion sur la notion de pouvoir exécutif à partir de la V ^e République », sur le campus aixois	Le 4 octobre 2018	N-1 : 6 000€ N-2 : 3 500€	2 500€	8 143€ Co financeurs : 1 000€ FDSP 2 500€ FIR AMU 2 143€ ressources propres ILF	2 000€ Soit 24,6% du budget prévisionnel
L'IHP, Institut d'Histoire de la Philosophie GU 2018.00810	« sentiment, nature, intersubjectivité : la compréhension fichtéenne de la réalité », sur le campus aixois	Du 4 au 6 octobre 2018	N-1 : 1 500€ N-2 : 0€	3 000€	17 957€ Co financeurs : 3 000€ CD 13 6 300€ droits inscription 2 190€ FIR AMU 3 467€ ressources propres IHP	3 000€ Soit 16, 7% du budget prévisionnel
Le CIELAM, Centre Interdisciplinaire d'Études des Littératures d'Aix-Marseille G : 2018.00899	« poétiques des énoncés inconvenants et paradoxaux », sur le campus aixois	Du 11 au 12 octobre 2018	N-1 : 5 000€ N-2 : 3 800€	2 000€	9 135€ Co financeurs : 535€ droits inscription 1 100€ Agence de la Francophonie 1 500€ CD 13 1 500€ AMU 500€ sponsors 2 000€ ressources propres CIELAM	1 000€ Soit 11% du budget prévisionnel
Le CERHIIP, Centre d'Études et de Recherches d'Histoire des Idées et des Institutions Politiques. G : 2018.00879	« présider la République : perspectives historique, politique et sociale de l'exercice du pouvoir par le chef de l'État », sur le campus aixois.	Du 18 au 19 octobre 2018	N-1 : 0€ N-2 : 3 000€	1 500€	6 143€ Co financeurs : 1 800€ FIR AMU 5 00€ FDSP 2 343€ ressources propres CERHIIP	1 500€ Soit 24, 4% du budget prévisionnel
Le CDE, Centre de Droit Économique. G : 2018.00896	« médiation et internalité, regard France-Canada », sur le campus aixois de la Faculté de Droit et de Sciences Politiques.	Le 19 octobre 2018	n-1 : 5 000€ n-2 : 8 200€	2 700€	6 789€ Co financeurs : 1 000€ FIR AMU 500€ FDSP 1 000€ CDSA AMU (centre de droit de la santé) 1 589€ ressources propres CDE	1 700€ Soit 25, 1% du budget prévisionnel
Le CCJ, Centre Camille Jullian GU : 2018.00808	« 15 ^{ème} symposium d'archéologie navale », à Marseille au Mucem et sur Arles, Musée Départemental Arles Antique	Du 22 au 27 octobre 2018	N-1 : 3 000€ N-2 : 0€	5 000€	50 546€ Co financeurs : 8 000€ CR PACA 4 000€ CD 13 4 200€ Vile de Marseille 15 760€ droits inscription 8 000€ Labex Med 3 500€ FIR AMU 2 000€ ressources propres CCJ	3 500€ Soit 7 % du budget prévisionnel
Le CRA, Centre de Recherches Administratives GU 2018.00881	« la table ronde de droit administratif comparé », sur le campus aixois.	Du 2 au 3 novembre 2018	N-1 : 18 500€ N-2 : 17 000€	2 500€	8 855€ Co financeurs : 1 000€ CD 13 900€ FIR AMU 500€ FDSP 3 955€ ressources propres CRA	1 500€ Soit 17% du budget prévisionnel

Le LERMA, Laboratoire d'Études et de Recherche sur le Monde Anglophone	« <i>Paris/Londres 1918-2018 : les relations franco-britanniques revisitées</i> », sur le campus aixois de la Maison de la Recherche	Du 15 au 17 novembre 2018	N-1 : 3 000€ N-2 : 5 000€	3 000€	9 790€ Co financeurs : 500€ Université de Toulon 1 000€ Centre de Recherche et d'Études et en Civilisation Britannique 2 030€ droits inscription 1 260€ FIR AMU 2 000€ ressources propres LERMA	1 500€ Soit 15,4 % du budget prévisionnel
GU 2018.00812						
Le LTD, Laboratoire de Théorie du Droit	« <i>raisonnement par cas, raisonnement de proportionnalité</i> », sur le campus aixois de la Faculté de Droit et de Sciences Politiques	Du 29 au 30 novembre 2018	N-1 : 2 000€ N-2 : 0€	3 000€	7 940€ Co financeurs : 1 450€ FIR AMU 1 000€ FDSP 2 490€ ressources propres LTD	1 500€ Soit 18,9 % du budget prévisionnel
GU 2018.00824						

Il est proposé au Bureau de la Métropole d'attribuer une subvention de 68 400€ à Aix-Marseille Université pour l'organisation des manifestations et colloques et, par dérogation au Règlement Budgétaire et Financier de la Métropole, avec effet rétroactif pour les manifestations qui se sont tenues avant le présent Bureau.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.
- La délibération n°HN 009-011/16/CM du Conseil de la Métropole du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole ;
- La délibération n°HN 021-049/16CM du 7 avril 2016 du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence relative à l'approbation du Règlement budgétaire et financier de la Métropole Aix-Marseille-Provence.
- La délibération n° ECO 007-2442/17/BM du 19 octobre 2017 du Bureau de la Métropole Aix-Marseille Provence approuvant la convention cadre entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et Aix-Marseille Université, signée le 15 décembre 2017.
- L'avis de la Commission chargée du suivi et de la cohérence des subventions.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient d'apporter un soutien aux organismes publics d'enseignement supérieur et de recherche et, notamment, à Aix-Marseille Université et à ses étudiants.

Délibère

Signé le 28 Juin 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 25 juillet 2018

Article 1 :

Sont attribuées des subventions au profit d'Aix-Marseille Université pour l'aide à l'organisation de manifestations et colloques pour un montant total de 68 400€.

Article 2 :

Est approuvée la convention financière, ci-annexée conclue avec Aix-Marseille Université.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Métropole, ou son représentant, est autorisé à signer la convention et tout document y afférent.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2018 sur l'État Spécial du Territoire du CT2 -ligne 23 – 657382.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Conseiller Délégué
Enseignement supérieur, Recherche et
Santé

Frédéric COLLART